



MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

SEPTEMBRE 2024

La question sécuritaire semble encore dominer l'actualité au Sahel et en Afrique de l'Ouest durant le mois de septembre 2024. A l'heure des urgences sociales et politiques pressantes, le Sahel et maintenant de plus en plus, des pays côtiers, sont fortement préoccupés par la lutte contre la menace terroriste. En effet, si certains mouvements étaient presque tombés dans l'oubli, comme Boko Haram qui refait surface au travers de nouvelles attaques, d'autres étendent leurs tentacules en avançant vers des zones jusqu'ici insoupçonnées. Cette situation est d'autant plus inquiétante que des pays cherchent de nouvelles alternatives en renforçant leur coopération militaire, quitte à renouveler leurs partenariats.

Alors que la gestion de la menace terroriste reste assez complexe et délicate pour certains États et leurs partenaires, des tentatives de déstabilisation étatiques sont dénoncées, par d'autres sans compter les tensions autour de la prolongation des transitions politiques ou encore les drames de la migration irrégulière. Même si on peut entrevoir un changement paradigmatique en matière politique chez certains gouvernements, le tableau de l'actualité sécuritaire du mois de septembre, objet de la présente Météo, reste assez mitigé et donne peu de grilles éclairantes de lecture et de prospective pour les mois à venir.

BENIN

Bénin : Remous politiques à Cotonou et alertes au Nord

La nouvelle a été accueillie avec stupéfaction au sein de l'opinion publique béninoise. Dans la nuit du lundi au mardi 25 septembre, Olivier Boko et Oswald Homéky, deux personnalités publiques, ont été arrêtées pour tentative présumée de « coup d'État ». Le premier, homme d'affaires, est un ami et partenaire de longue date du chef de l'Etat, Patrice Talon. Le second est un ancien ministre des sports sous Talon. « Il apparaît que le commandant de la garde républicaine ayant en charge la sécurité du chef de l'Etat a été entrepris par le ministre Oswald Homéky pour son compte et celui de M. Olivier Boko à l'effet d'opérer par la force un coup d'Etat dans la journée du 27 septembre 2024 », déclare mardi après-midi dans un communiqué, le procureur de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme au Bénin (Criet), Elonm Mario Mètonou.

Selon la version du procureur, l'ex-ministre Oswald Homéky a été interpellé alors qu'il remettait six sacs de billets de banque – une somme de 1,5 milliard de francs CFA – à Djimon Dieudonné Tévoédjrè, commandant de la garde républicaine, arrêté par la même occasion. Le procureur a annoncé par la même occasion, l'ouverture d'une enquête afin « d'identifier toutes les personnes impliquées » dans ce présumé coup d'Etat. Par contre, si le commandant a par la suite été libéré, Boko et Homéky doivent comparaître devant la Criet, le mardi 1er octobre.

Cela faisait un moment que l'homme d'affaires Olivier Boko avait commencé à afficher des ambitions politiques. Une attitude laissant présager, selon certaines langues, qu'il pourrait se porter candidat pour la présidentielle de 2026. En témoigne le lancement du mouvement groupe de soutien « OB26 », officiellement dénommé « Objectif Bénin 2026 » mais qui n'est pas sans rappeler les initiales d'Olivier Boko. C'est ce remue-ménage qui aurait déplu à Patrice Talon, fragilisant les relations entre les deux hommes, disent certains. Pour ce qui est de l'ancien ministre Oswald Homéky, il avait démissionné de son poste en 2023, après avoir appelé à soutenir la candidature d'Olivier Boko.

Les attaques terroristes continuent au Nord

Pendant ce temps, les incursions terroristes au nord ne s'estompent guère. En effet, deux attaques ont été enregistrées en l'espace de quelques jours. D'abord, une embuscade le 15 septembre survenue dans le village de Kompa de la commune de Karimama où deux policiers ont perdu la vie. Puis, le 19, une attaque terroriste de la Katiba Hanifa (du groupe JNIM) à Malanville – à la frontière avec le Niger – où les assaillants ont pris pour cible les forces de défense et de sécurité. De même, deux policiers

sont décédés. A cet effet, dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention des soldats contre le terrorisme, le Bénin va prochainement réceptionner quinze nouveaux véhicules blindés, mis à disposition par la France et l'Union Européenne.

En outre, le dégel et la normalisation des relations diplomatiques entre Cotonou et Niamey se consolident. Les ministres des Affaires étrangères béninois et nigérien, Shegun Bakary Adjadi et Bakary Yaou Sangaré se sont rencontrés vendredi 27 septembre 2024 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est la deuxième rencontre formelle entre les deux hommes, en l'espace d'un mois.

Enfin, les zones d'ombre autour de l'affaire « Frère Hounvi », ne sont pas encore totalement dissipées. Elle a connu une suite, pour le moins, un peu curieuse. Jimmy Gandaho et Géraud Gbaguidi, accusés d'avoir orchestré l'enlèvement de Steve Amoussou, ont été condamnés à 24 mois de prison, dont 12 mois fermes, en plus d'une somme de 5 millions de FCFA de dommages et intérêts à verser à la victime. Pour le moment, Steve Amoussou alias « Frère Hounvi » est dans l'attente de sa comparution prévue pour le 7 octobre prochain. Pour rappel, il a été placé sous mandat de dépôt pour « provocation à la rébellion, initiation et publication de fausses nouvelles et harcèlement par voie électronique. »

BURKINA FASO

Entre insécurité grandissante et suspicions politiques à tout va

Au Burkina Faso, les autorités militaires affirment avoir déjoué plusieurs tentatives de déstabilisation visant le palais présidentiel. Ces tentatives impliqueraient des puissances étrangères, l'ancien homme fort de la junte Damiba ainsi que des personnalités civiles et militaires. Rappelons que les autorités ont accusé Abidjan d'avoir participé à la « déstabilisation » du pays.

Au même moment, les populations de Djibo appellent à l'aide suite aux menaces des groupes djihadistes. Depuis l'ultimatum donné par les groupes terroristes de la zone, on note des déplacements massifs des populations depuis le 14 septembre dernier. La situation sécuritaire s'aggrave de jour en jour dans cette zone au point que le chef d'Etat-major général adjoint a fait une descente sur le terrain pour dialoguer avec les "forces vives". En effet, le colonel Moussa Diallo a tenu à rassurer la population de la volonté et de la détermination des autorités à combattre le terrorisme sur le sol burkinabè.

Dans le même sillage, la sécurité est de plus en plus renforcée à Ouagadougou par le truchement d'un contrôle plus strict notamment des véhicules entrants.

Ce renforcement a pour but de déjouer toute tentative d'infiltration de la capitale par des éléments terroristes ou criminels sur le territoire. Cette année, le pays des hommes intègres fait partie des dix pays les plus touchés par le terrorisme à côté des deux autres Etats de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), d'après le rapport de l'indice mondial du terrorisme.

En outre, les représailles se poursuivent du côté des anciens dignitaires. A titre illustratif, l'ancien ministre des Affaires étrangères du Burkina, Djibril Bassolé fait encore l'objet de pression de la part d'individus non identifiés. Récemment, sa fille Yasmine a été victime d'une perquisition à son domicile. Avant cela, son aide de camp et son fils aîné ont été arrêtés.

Ainsi, les derniers développements au Burkina Faso permettent de dresser une situation sécuritaire assez critique et qui font balancer le pays entre suspicion de déstabilisation et persistance de la menace terroriste, laquelle menace justifie le renforcement du dispositif sécuritaire à la capitale.

CÔTE D'IVOIRE

Côte d'Ivoire : Entre remous politiques et tensions sociales

Réunis le 21 septembre à Bouana (Grand Bassam), des leaders de l'opposition notamment le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, le Mouvement des Générations Capables et le Congrès Panafricain pour la Justice et l'Égalité des Peuples (COJEP) exigent une profonde réforme du processus électoral afin de prévenir d'éventuels conflits. Dans leur déclaration commune, ils ont mis l'accent sur la fiabilité du processus électoral et l'indépendance de la commission électorale. Pour rappel, les élections précédentes ont été entachées de violences qui ont abouti à des pertes énormes en vies humaines.

Du côté du pouvoir, le flou autour de la candidature d'ADO semble se clarifier de plus en plus à en croire les déclarations de responsables de son camp. Pour le maire de Dimbokro, il n'y a pas de plan B ; le choix des houphouëtistes, c'est Alassane Ouattara. Il n'y a pas d'autre candidat que leur leader pour les prochaines joutes électorales.

Et avec les tensions latentes qui risquent d'ouvrir de nouveau une boîte de Pandore dans le pays, des organisations de la société civile se constituent en pacificateurs en multipliant les appels au calme. Ces organisations de la société civile craignent un séisme politico-social avec les discours de haine et de violence. Le 14 septembre dernier, une organisation locale dénommée Mouvement Citoyen pour la Recherche de la Justice et de la Paix a tenu à mener une action de sensibilisation et d'éducation pour la paix, la non-violence et la cohésion précisément à Attinguié (sud Abidjan) pour des élections calmes et apaisées.

L'affaire d'accusation de déstabilisation contre Abidjan continue d'occuper l'actualité du pays. Pour rappel, le Burkina Faso reproche à son pays "frère" de participer à une déstabilisation de son pays. Un fait nouveau vient ajouter de l'huile sur le feu. En effet, l'Etat ivoirien a convoqué le chargé d'affaires burkinabè pour qu'il s'explique sur le fond du dossier.

GAMBIE

La candidature déclarée d'Adama Barrow n'éclipse pas le débat migratoire

C'est officiel, Adama Barrow a déclaré sa candidature pour la prochaine présidentielle de 2026. L'actualité du mois de septembre en Gambie était marquée par la polémique autour de la candidature d'Adama Barrow à la prochaine présidentielle. Malgré la mise en garde du président gambien concernant une rumeur selon laquelle il aurait choisi l'homme d'affaires Mohamed Jah pour sa succession, un média gambien en l'occurrence "The Voice" aurait relayé cette information aujourd'hui confirmée, entraînant la réaction prévisible du Parti national du peuple du Président Adama Barrow qui monte au créneau. « Si l'article diffamatoire n'est pas définitivement retiré et que les engagements ci-dessus ne sont pas respectés, nous prendrons les mesures nécessaires pour engager une procédure judiciaire sans autre correspondance », ont averti les avocats de Barrow. Pour cette raison, le président gambien avait demandé à "The Voice" de faire en urgence un démenti dans son prochain numéro à la une et avec des excuses publiques. De plus, le média devait même verser des dommages et intérêts au Président Adama Barrow pour avoir « entaché sa réputation », mais aussi pour la gêne occasionnée à cet effet.

Sur le banc des accusés, il y'avait le rédacteur en chef de "The Voice Newspaper" Musa Hydera et son adjoint Momodou Darboe qui ont été interpellés le 27 septembre et mis en garde à vue à des dates distinctes. Ils écotent ainsi de sanctions que déplorent la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et le Gambia Press Union (GPU) avec la plus grande fermeté.

Trafics de migrants et failles sécuritaires

Depuis que la Gambie est redevenue stable, c'est-à-dire après la chute de Yaya Jammeh, beaucoup de migrants gambiens rapatriés veulent retourner en Europe au motif qu'ils ont peu d'opportunités. La Gambie étant un pays de transit de migrants irréguliers du point de vue de sa situation géographique, certains envisagent de risquer la traversée à la quête de conditions économiques et sociales meilleures au péril de leur vie.

Contrairement aux rapatriés gambiens qui veulent retourner en Europe, le "Jungler" Bora Colley, ancien homme de main du Président Yaya Jammeh s'est rendu aux forces armées gambiennes après huit ans d'exil alors que d'autres Junglers déjà capturés ont été libérés.

Ce faisant, la question de la sécurité aux frontières de la Gambie demeure préoccupante à bien des égards. Le gouvernement a reçu beaucoup de critiques de la part de défenseurs des droits humains comme Madi Jobarteh pour "ses failles" en matière de sécurité. Dans une interview avec le média Justice Info, il déclarait : « Cela met directement en cause les dirigeants politiques et les responsables de la sécurité du pays, qui n'ont pas su mettre en œuvre des réformes

efficaces du secteur de la sécurité, lesquelles auraient dû déboucher sur un appareil de sécurité plus efficace et plus professionnel.

Le fait qu'un homme aussi dangereux puisse entrer dans le pays et y passer plusieurs jours sans être repéré exige une révision urgente du système de sécurité pour que des changements radicaux puissent avoir lieu. Cet incident démontre clairement que les réformes du secteur de la sécurité dont on parle tant ne sont pas une réussite ».

GUINÉE

Après les commémorations, les interrogations sur la transition ?

L'actualité politique en Guinée reste marquée par la célébration d'anniversaires, d'abord des trois ans des militaires au pouvoir ensuite, de la 15ème commémoration du massacre du 28 septembre 2009. La transition vient de fêter ses trois ans, ce 5 septembre, mais jusque-là sa prolongation semble plus se dessiner que sa fin, initialement prévue fin 2024. Même si des voix se lèvent pour exiger la fin de la transition, la junte reste impassible à ces appels.

« Une transition doit être nécessairement limitée dans le temps. Même un mandat conféré par le peuple a une durée limitée », c'est en ces termes que s'offusque un membre du Conseil National de Transition (CNT). L'opposition de son côté, dénonce ce glissement du calendrier qui se profile à l'horizon comme un échec du CNT, incapable de tenir ses engagements. A cet effet, elle réitère son engagement contre toutes velléités de prolonger la transition et par la même occasion, la volonté du chef de la junte d'être candidat à la prochaine élection présidentielle ; d'où l'appel à la mobilisation des Forces Vives de la Guinée (FVG) et de certains leaders politiques. Le régime militaire semble être dans une position délicate au vu de toutes ces voix qui se dressent contre une transition au-delà de la durée convenue avec les partenaires, même si le régime n'a jamais caché son désir de rester au pouvoir jusqu'en 2025.

Avancées diplomatiques ou retour de la confiance internationale ?

Le site d'informations Africa Intelligence avait révélé en début d'année un lobbying des émissaires de la junte entre Paris et Berlin pour s'assurer de leurs soutiens pour prolonger la transition. S'il est difficile d'affirmer avec certitude que ces efforts diplomatiques porteront des fruits, nous savons, en revanche, que les efforts diplomatiques de la Guinée pour réintégrer l'Organisation Internationale de Francophonie (OIF) ont réussi. Suspendue des instances de l'organisation à la suite du coup d'État de septembre 2021, la Guinée a été réintégrée lors d'une assemblée générale extraordinaire présidée par secrétaire générale de l'OIF. Au même moment, la justice guinéenne reste sous les projecteurs.

Après un procès « hors norme » salué par les organisations de défense des droits de l'homme, la question des réparations pour les victimes demeure centrale dans un contexte où l'espace civique et démocratique guinéen se rétrécit du fait des mesures prises par la junte pour étouffer toutes formes de contestations. Le procès continue de tenir en haleine les citoyens guinéens surtout que l'un des principaux accusés de ce massacre, absent lors du délibéré du tribunal, Claude Pivi, avait été arrêté à la frontière entre le Libéria et la Guinée, après son évasion spectaculaire de la prison centrale de Conakry.

MAURITANIE

Intenses activités diplomatiques après la réélection de Ghazouani

Après la réélection du Président Ghazouani, la formation du nouveau Gouvernement n'a pas tardé avec à sa tête le Premier ministre Mokhtar Ould Diay. Dès lors, l'étape capitale qui était très attendue par les représentants du peuple est la Déclaration de politique générale afin d'avoir une meilleure vision des grands axes du programme gouvernemental.

C'est ainsi que devant l'Assemblée nationale, le 04 septembre dernier, le Premier ministre Mokhtar Ould Diay a présenté la Politique Générale du Gouvernement. Ce grand oral prévu par l'article 42 de la Constitution, a mis l'accent sur cinq chantiers prioritaires que sont l'accélération des projets en cours, le lancement de nouveaux projets, l'amélioration des conditions de vie, la participation citoyenne et le lancement d'études pour des réformes stratégiques. C'est certainement la raison pour laquelle l'Assemblée nationale a largement adopté la Déclaration de politique générale avec 140 députés ayant approuvé ce document contre 25 qui ont voté non.

Par ailleurs, « les pratiques esclavagistes sous leur forme traditionnelle et héréditaire » existent encore en Mauritanie, en dépit du fait qu'il soit, en 1981, le dernier pays au monde à abolir l'esclavage. Dès lors, en vue de mieux lutter contre cette pratique, la traite des personnes et le trafic de migrants, l'Assemblée nationale a ratifié le 09 septembre, un nouveau projet de loi dont les objectifs ont été détaillés par le Ministre de la justice.

Parmi les réformes proposées, la création d'une juridiction spécialisée à compétence nationale. La nouvelle entité sera également attendue dans l'harmonisation du système judiciaire sur l'étendue du territoire. D'où la nécessité d'un dialogue continu entre les différents acteurs et les communautés locales pour assurer un succès et une appropriation de cette initiative qui vise à renforcer la protection des droits humains dans le pays.

Sur l'international, le Ministre de la Défense s'est rendu à Pékin pour prendre part à la 11e édition du forum Xiangshantenu du 12 au 14 septembre sur les questions de sécurité internationale et de coopération militaire, et en a profité pour signer un mémorandum d'entente avec son homologue chinois. Ce document est une étape importante dans la coopération militaire sino-mauritanienne et l'engagement de la Mauritanie dans ce forum exprime l'ambition du pays de jouer un rôle déterminant en matière de défense et de sécurité sur la scène internationale.

Toujours à Pékin, les Présidents malien et mauritanien, Goita et Ghazouani, se sont rencontrés pour la première fois le 4 septembre en marge du neuvième Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC). Cette entrevue qui s'inscrit dans un contexte de tensions aux frontières des deux pays, est lue comme une volonté d'apaisement des relations diplomatiques entre Bamako et Nouakchott inquiétés par des défis communs en matière de sécurité et de développement.

MALI

Entre défis sécuritaires persistants et réformes au sein de l'AES

Selon le commissariat général des réfugiés et des apatrides, la situation sécuritaire du Sahel central s'est détériorée au cours de l'année 2023 avec une recrudescence de la violence aggravée par la rivalité entre les deux principaux groupes djihadistes y opérant, à savoir le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM- JNIM) et l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Cela va sans conséquence pour le Mali qui voit la dégradation de la situation du Nord s'étendre aux autres régions du Centre et du Sud.

En effet, le 17 septembre 2024, des tirs et des détonations ont été perçus dans plusieurs quartiers de Bamako, autour de l'École de gendarmerie et de l'aéroport Modibo Keïta, selon un témoin de Reuters et une source de sécurité. Il s'agirait d'une attaque meurtrière préméditée et revendiquée par des djihadistes affiliés à Al Qaïda. Dans une vidéo publiée par Le Monde, l'on aperçoit un djihadiste mettre le feu au réacteur du Boeing présidentiel malien. Selon les autorités maliennes, l'attaque n'a fait que quelques victimes alors que l'officier malien contacté par Le Monde parle d'une soixantaine. Des sources militaires parlent d'au moins 80 victimes ; ce qui pourrait remettre en cause l'efficacité de la politique sécuritaire du gouvernement de transition.

En conséquence, l'armée malienne, à travers un communiqué, se veut rassurante envers les Maliens qui ont été réveillés par des détonations et des tirs et qualifie l'incident de tentative d'infiltration des terroristes de l'école de gendarmerie. Interrogé sur RFI, Arthur Banga, enseignant-chercheur et spécialiste des questions de défense à l'université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan, semble être surpris par ces attaques, encore plus par le choix des cibles. « On ne s'attendait quand même pas à ce que Bamako – et principalement des cibles militaires, même pas des cibles civiles – soient prises d'assaut, hier matin », a-t-il affirmé. Il argue que psychologiquement et du point de vue de la stratégie les Forces armées Maliennes (FAMA) et celles de ses alliés sont bien supérieures. Et c'est -selon l'enseignant-chercheur- ce qui expliquerait cette volonté de vouloir les ralentir ou les affaiblir.

Par ailleurs, les rebelles du Cadre stratégique permanent (CSP) annoncent faire usage de drones dans le cadre des opérations qu'ils mènent. L'annonce a été faite le 11 septembre 2024 après l'attaque d'une base de l'armée malienne à une cinquantaine de kilomètres de Tombouctou.

Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'ils en font usage et cela risque de changer les rapports de guerre entre l'armée malienne et ses alliés et les rebelles situés au Nord Mali. Bamako n'a pas tardé à riposter en attaquant les alentours de Tinzaouatène. Il est important, à ce stade, de rappeler que les armées sahéennes, dans le cadre de leurs opérations contre les djihadistes, font de plus en plus recours à des aéronefs. Le même jour, le signal de TV5 Monde a été coupé au Mali par la Haute autorité de la communication (HAC) au motif que, les informations annoncées dans le Journal Afrique de TV5 annonçant une quinzaine de victimes lors des raids de drones à Tinzaouatène, ont été données sans consultation de la version de l'armée malienne. Cette mesure vient s'ajouter aux autres suspensions, dont certains médias français comme France 2, LCI, France, ou encore RFI, font l'objet depuis le début de l'année 2024.

Dans une perspective d'harmonisation des titres de voyage, les pays membres de l'AES vont créer un nouveau passeport biométrique commun. L'annonce a été faite par le chef de la transition malienne, le Colonel Assimi Goïta. « Nous travaillerons pour mettre en place les infrastructures nécessaires afin de renforcer la connexion de nos territoires grâce aux transports et aux réseaux de communication », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, plusieurs cas de disparitions, de réapparitions, d'arrestations ou encore de libérations ont été constatés. En effet la disparition d'Idrissa Sankaré, Ancien député de Bankass, également fonctionnaire au ministère malien des Affaires étrangères et troisième vice-président du bureau de l'association Tabital Pulaaku Mali, inquiète. Selon les informations fournies par RFI, il serait détenu dans une prison secrète de la sécurité d'État du Mali. Le Tabital Pulaaku International, une association de défense de la culture et des droits de la communauté peule exige et sans délai sa libération. « Nous sommes très inquiets pour l'intégrité physique et pour la vie d'Idrissa Sankaré, poursuit le vice-président de Tabital Pulaaku International. Nous demandons aux autorités maliennes de libérer sans délai Idrissa Sankaré, sans prendre à son encontre de décision extrajudiciaire. Si Idrissa Sankaré doit être jugé, qu'on le fasse dans les normes, et que toute la planète sache ce qu'on lui reproche, ce qui justifie qu'on l'enlève comme cela ! », ont annoncé les membres de ladite association.

Également, l'ancien chef des renseignements maliens, le colonel Kassoum Goïta, disparu depuis 2021 après le Coup d'État, a réapparu au camp 1 de la gendarmerie de Bamako.

source judiciaire anonyme le 30 septembre 2024. Dans la poursuite de la libération de détenus, onze cadres politiques membres de "la déclaration du 31 mars", détenus pour « opposition à l'exercice de l'autorité légitime » depuis le mois de juin, ont été libérés le 12 septembre 2024.

Pour finir, le Mali adopte une nouvelle loi qui encadre la liberté d'expression des magistrats sans pour autant entraver leurs droits et devoirs. Cette loi leur conférerait toutes les libertés dont jouissent les Maliens mais dans "le respect de l'autorité de l'État et de l'ordre public".

La question en suspens est de savoir où il était en détention depuis son arrestation. Ainsi, emprisonné pour avoir signé un document en défaveur des autorités, Boubacar Traoré, un ancien proche du Premier ministre Choguel Maïga, a été libéré. La publication du communiqué en question aurait pu mettre en mal le Premier ministre et les militaires qui l'ont nommé, selon la junte.

Dans une période singulièrement tendue entre les entreprises minières étrangères et le junte, quatre cadres d'origine malienne de la compagnie minière canadienne Barrick Gold auraient été arrêtés au motif d'être à l'origine de délits financiers supposés. Ils ont finalement été libérés selon une

NIGER

Anti-terrorisme et coopérations bilatérales redéfinies avec les USA et le Nigéria

Plus d'un an après le putsch militaire qui l'a renversé, le Président Mohamed Bazoum et son épouse sont toujours détenus dans le camp de la garde présidentielle dont l'ancien Commandant est le principal leader du coup d'État du 23 juillet 2023. Cette détention est, depuis lors, dénoncée par les dirigeants africains, la communauté internationale et les défenseurs des droits de l'homme. Dernièrement, d'illustres personnalités dont des Prix Nobel de la paix comme l'écrivain nigérien Wole Soyinka et le médecin congolais Denis Mukwege ont appelé à la libération du Président Nigérien dont l'immunité a été levée par une « Cour d'État » qui s'est substituée au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Parmi les conséquences du putsch militaire, figure le retrait des troupes américains du territoire nigérien. Cet événement marque une nouvelle page de la coopération américano nigérienne sans toutefois la rompre. C'est dans cette logique qu'une délégation du Congrès américain a rencontré le 6 septembre, le Ministre d'État nigérien, ministre de l'intérieur et de la Sécurité publique, pour discuter des nouvelles bases et des orientations de la coopération bilatérale qui devrait s'élargir davantage à d'autres domaines comme le développement économique et social, en respectant la souveraineté du Niger.

Par ailleurs, les groupes terroristes continuent de décimer les populations avec des attaques ciblées touchant également les forces de défense et de sécurité. En effet, on dénombre 12 autres militaires tués et une trentaine de blessés dans trois attaques survenues les 15, 16 et 17 à l'est, l'ouest et au nord du pays. Plus d'une centaine d'assaillants ont été neutralisés dans la riposte et parmi les cibles des groupes criminels, figurent le camp militaire et le poste de gendarmerie de la localité de Chirfa, à Agadez vers la frontière libyenne. Néanmoins, le 16 septembre, à Tillabéry, dans la zone des trois frontières, au sud-ouest du pays, quatre terroristes ont été arrêtés dans le cadre d'une mission de reconnaissance menée par les forces de défense et de sécurité. Ces derniers ont été remis à la cellule antiterroriste pour les besoins d'enquête et la poursuite des procédures judiciaires. En outre, dans le cadre de l'opération Lankal kaney, une mission spécifiquement dédiée à la sécurisation des activités agricoles, les déploiements des forces de défense et de sécurité à Tillabéri se sont positivement soldés par une récupération de 220 têtes de bétail et la neutralisation d'une soixantaine de terroristes et d'un espion.

Pour rappel, le Niger, comme plusieurs pays du sahel, fait face à des attaques récurrentes de groupes terroristes. Malgré la création de la Confédération des États du Sahel, la menace sécuritaire plane toujours sur le pays. Ainsi, en vue de mieux lutter contre le terrorisme, le Gouvernement a mis en place, en fin août, un fichier national dont les personnes ou entités qui y seront inscrites verront leurs avoirs financiers gelés, seront interdits de sortie du territoire et de se s'y déplacer. Une déchéance provisoire ou définitive de la nationalité est également prévue parmi les mesures. Ces dispositions témoignent de l'engagement du Niger à faire usage de tous les moyens possibles pour garantir la paix et la stabilité en faisant face aux menaces sécuritaires multiformes.

L'autre actualité qui secoue le Niger depuis quelques semaines est la mystérieuse disparition du journaliste ivoirien Serge Marthurien Adou le 31 août et l'information récente sur son arrestation par la police nigérienne. Correspondant sportif pour la BBC et journaliste à la chaîne Canal 3, Adou avait reçu une convocation de la police judiciaire à laquelle il répondait avant de ne plus donner de ses nouvelles pendant des semaines. Les réactions n'ont cessé de se multiplier jusqu'à la révélation du Ministre de la Sécurité du Burkina Faso, Mouhamadou SANA, qui faisait état d'une implication du journaliste dans un projet de déstabilisation de la région sahéenne.

L'union des journalistes de la presse libre africaine et l'union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire avaient exprimé leur inquiétude face à cet événement

inédit mais le Cadre d'Action des Professionnels du Médias au Niger, dans son dernier communiqué, a jugé nécessaire de ne manifester aucun soutien à leur confrère tant qu'il n'est pas innocenté. De son côté, le Gouvernement ivoirien a annoncé s'être autosaisie de l'affaire.

Les autorités ivoiriennes et nigériennes saisies officiellement, suivent de près ce dossier qui continue de défrayer la chronique en risquant de mettre à l'épreuve les relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et l'Alliance des États du Sahel, le Niger et le Burkina Faso surtout, mais aussi entre le Niger et le Burkina Faso.

D'autres relations diplomatiques assez tendues concernent le Nigéria avec qui le Niger s'était un peu éloigné depuis le coup d'État de juillet 2023 qui a porté le Général Tiani au pouvoir. Cependant, la situation sécuritaire de la région et les divers défis que les deux pays ont en commun recommandent un partenariat stratégique et privilégié. La rencontre de haut niveau, en fin août, entre le Chef d'État-major nigérian, le Général Christopher Musa et son homologue nigérien, le Général Moussa Salaou Barmou, entre dans cette logique en vue d'une normalisation des relations entre Niamey et Abuja. Les deux pays ont souligné « la nécessité de maintenir et d'étendre la coopération existante, y compris les opérations militaires conjointes, l'échange de renseignement et la coordination tactique ». La reprise de cette étroite coopération est d'autant plus pertinente qu'avec le Tchad et le Cameroun, ils forment la Force Multinationale mixte (FMM), un organe de lutte contre la criminalité financière et le terrorisme.

NIGERIA

Le pays est-il en train de replonger dans l'insécurité ?

Un si long calvaire. Tel est, depuis plusieurs années maintenant, le quotidien des populations au nord du pays, où le groupe terroriste Boko Haram continue de semer la terreur. Dès le premier jour du mois, 127 personnes ont été tuées dans une attaque attribuée à Boko Haram, selon un bilan d'Amnesty International. « Environ 150 assaillants, armés de fusils et de grenades, ont attaqué à moto le village de Mafa, situé dans l'État de Yobe, incendiant des maisons en chaume et brûlant vifs ceux qui s'y cachaient », rapporte l'Agence France Presse (AFP). Ce sanglant raid semble être des représailles après l'assassinat de deux membres de Boko Haram par des groupes d'autodéfense locaux. Ces derniers sont régulièrement accusés de collaborer avec l'armée nigérienne dans sa lutte anti-terroriste. Depuis son début en 2009, le conflit engendré par l'insurrection djihadiste, a déjà fait plus de 40 000 morts.

Déjà gangrené par une grande insécurité, l'État du Borno au nord-est, doit maintenant faire face à de terribles inondations. En effet, le 10 septembre, des pluies torrentielles ont entraîné la rupture du barrage d'Alau sur la rivière Ngadda, à vingt kilomètres au sud de Maiduguri, capitale du Borno. Bilan : au moins 30 personnes mortes et plus d'un million d'habitants impactés dont des centaines de milliers dans des camps de déplacés.

Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), « plus de 55 000 hectares de terres agricoles ont été inondés » en 2024 dans tout le pays, et surtout dans le nord-est, déjà en proie à une insécurité alimentaire chronique. Ces averses diluviennes ont par la même occasion, provoqué l'effondrement des murs de la prison de Maiduguri, causant l'évasion de 281 détenus, selon les autorités nigérianes.

Deux jours avant, une explosion d'un camion-citerne a fait au moins 59 morts, dans l'État du Niger au nord. Selon le communiqué de l'Agence de gestion des urgences de l'État du Niger (Nsema), « l'incident s'est produit lorsqu'un camion-citerne chargé de PMS (carburant) est entré en collision avec un camion-remorque chargé de voyageurs et de bétail. » De plus, 50 bovins ont été également brûlés vifs par l'explosion. Ces explosions sont malheureusement fréquentes. Selon le FRSC (Creating Safe Road in Nigeria) - le corps fédéral de sécurité routière du Nigeria - en 2020, 1 531 accidents de camions-citernes ont fait 535 morts et 1 142 blessés.

Par ailleurs, une trentaine de personnes arrêtées lors des manifestations le mois dernier contre la pauvreté et la mauvaise gouvernance, ont comparu devant la justice. Des procès se déroulent dans plusieurs villes, notamment Abuja, Kano, Kaduna et Gombe.

Enfin, les avocats du leader séparatiste biafrais Nnamdi Kanu fustigent « le violation de ses droits ». Le 27 septembre, renseigne RFI, quatre membres de la défense du leader biafrais ont vu l'accès à leur client refusé, sans explication. Pour rappel, Nnamdi Kanu est accusé depuis 2015, de charges terroristes. En août dernier, la Cour suprême du pays avait annulé le jugement d'octobre 2022 d'une cour d'appel d'Abuja, acquittant le leader du groupe sécessionniste IPOB (Peuple indigène du Biafra). Nnamdi Kanu avait déjà été incarcéré entre 2015 et 2017, puis a passé deux ans et demi en détention, depuis juin 2021.

Parmi les accusés, certains leaders du mouvement #Endbadgovernance (« Mettre fin à la mauvaise gouvernance ») sont poursuivis pour « trahison, incitation à la violence et tentative de déstabilisation des institutions », des accusations jugées excessives par Amnesty International. L'organisation estime que ces procès visent surtout à dissuader toute nouvelle mobilisation. Par la suite, dans une décision prononcée le 11 septembre, la Haute Cour fédérale d'Abuja a accordé une libération sous caution de 10 millions de nairas (plus de 3,5 millions de FCFA, ndlr) pour les dix accusés de trahison.

SENEGAL

Entre urgences socioéconomiques et procès continu de l'ancien régime

L'Agenda 2050 vient d'être présenté en grandes pompes par le Premier Ministre Ousmane Sonko en présence du Président Bassirou Diomaye Faye ce 14 octobre 2024 après un mois de septembre fortement marqué par une forte actualité politique et socioéconomique. En effet, le Sénégal fait toujours face à une exacerbation du phénomène de l'immigration irrégulière. Ces dernières semaines, l'actualité est fortement marquée par le naufrage de pirogues transportant des centaines de sénégalais en partance pour l'Europe. En effet, après avoir été informée du chavirement d'une pirogue impliquée dans l'immigration clandestine à Mbour, l'Offshore Patrol Vessel (OPV) Niani de la marine nationale du Sénégal a lancé une recherche, une opération conjointement menée aux larges de Mbour par trois unités navales et un avion de patrouille maritime espagnol. Ces événements se sont déroulés le dimanche 8 septembre. Au total, 26 corps ont été retrouvés dont celui d'une lycéenne de 18 ans. Malgré la vingtaine de survivants secourue, le nombre exact de migrants à bord demeure jusqu'ici inconnu.

L'émigration clandestine mitige les efforts de communication gouvernementale

Après les corps repêchés sur la petite côte, une trentaine dans un état de dépravation très avancée a été retrouvée dans une pirogue à 70 km aux larges de Dakar. Le Sénégal fait également face aux inondations en cette période d'hivernage avec d'importants dégâts comme constaté à Touba où les pluies torrentielles du mois de septembre ont créé des dommages matériels incommensurables et la mort de deux personnes. Les fortes pluies ont atteint les 140 mm ; ce qui a entraîné l'évacuation d'une centaine d'habitations inondées, en l'espace de quelques heures, aux alentours de la grande mosquée. Pour venir en aide aux populations de Touba, les dahiras mourides de Dakar ont lancé un appel à l'aide; appel auquel le maire de Dakar Barthélémy Dias a répondu en mobilisant des motos-pompes de grande puissance ainsi qu'une équipe technique qualifiée afin de libérer les populations des eaux stagnantes qui réduisent leurs déplacements.

Dans un autre registre, le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a annoncé, lors de son discours à la nation du 12 septembre 2024, la dissolution de l'Assemblée nationale.

C'est une prérogative que lui confère l'article 87 de la Constitution de pouvoir dissoudre l'Assemblée nationale. Ledit article dispose : "Le Président de la République peut, après avoir recueilli l'avis du Premier Ministre et celui du Président de l'Assemblée nationale, prononcer, par décret, la dissolution de l'Assemblée nationale. Toutefois, la dissolution ne peut intervenir durant les deux premières années de législature. Le décret de dissolution fixe la date du scrutin pour l'élection des députés. Le scrutin a lieu soixante (60) jours au moins et quatre-vingt dix (90) jours au plus après la date de publication dudit décret... ". Conformément auxdites dispositions, le Président sénégalais a fixé la date des élections législatives prévues le dimanche 17 novembre 2024. Sans surprise, l'opposition qui selon Jean-Baptiste Tine, « n'est pas prête pour affronter les urnes », a très vite réagi d'abord en rechignant la réunion organisée entre le Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique et les acteurs politiques dont l'Alliance pour la transparence des Élections Législatives (ATEL), puis en s'organisant en coalition.

En directions d'élections législatives décisives.... Les déballages de pré-campagne

Ce faisant, l'opposition a annoncé la création de la coalition politique "Samm Sa Kaddu Sauver le Sénégal" avec comme membres des mouvements et des partis comme le Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR), Alliance Républicaine pour la Citoyenneté (l'ARC, Taxawu Sénégal, les Serviteurs,

le Parti Républicain pour le Progrès (PRP), Agir et Gueum sa Bopp. Le but de cette coalition serait de porter au niveau de la prochaine législature, les principales préoccupations des Sénégalais face aux nombreuses promesses non tenues par le régime de Bassirou Diomaye Faye qui rend de plus en plus difficile le quotidien face à la hausse des prix des denrées de première nécessité et la hausse du chômage. De plus, Idrissa Seck serait en train de négocier une future coalition avec le PDS et l'APR malgré le départ de plusieurs cadres de son parti.

Parallèlement, le nouveau régime poursuit ses critiques de la gouvernance de Macky Sall surtout concernant l'instrumentalisation de la justice. Déjà, le 04 septembre, le Premier ministre Ousmane Sonko, dans le cadre de « la reddition des comptes » disait : « S'il faut les tirer par les orteils, nous le ferons pour qu'ils reviennent. Dans les jours à venir, c'est par dizaines qu'ils vont rendre compte. » C'est d'ailleurs dans ce sillage que plusieurs ministres de l'ancien régime comme par exemple l'ancien ministre de l'urbanisme M. Abdoulaye Saydou Sow, ont été interdits de sortie du territoire national. De la même manière, Cheikhouna Keïta, l'ancien patron de la Direction de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants a été arrêté à la demande du parquet pour diffusion de fausses nouvelles.

« Le régime du Président Macky Sall a menti au peuple et aux partenaires en falsifiant les chiffres pour donner une image économique qui n'a rien à voir avec la réalité », a révélé Ousmane Sonko lors de son face à face avec la presse sénégalaise organisé le 26 septembre. L'occasion pour le Premier ministre de faire le bilan de la gestion du pays par Macky Sall et son ancien gouvernement ainsi que ce qu'il appelle le « carnage financier » qu'ils ont laissé au régime de Bassirou Diomaye Faye qui a du fil à retordre.

Plus précisément l'objet de la rencontre était de dresser un bilan de la situation actuelle des finances publiques mais aussi de procéder à la reddition des comptes par rapport à la gestion du pays avant l'élection du Président Diomaye Faye. D'où l'urgence de revoir les contrats qui avaient été signés avec les partenaires du Sénégal pour une renégociation au besoin. C'est en tous cas ce que suggère le Président de la République pour être en cohérence avec la promesse de campagne électorale.

TCHAD

N'Djamena, diplomatie tous azimuts

Le Tchad est à l'abordage de moult tractations diplomatiques. En visite à Pékin à l'occasion du Sommet 2024 du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le président tchadien Mahamat Idriss Déby, a rencontré le président chinois Xi Ping. De leurs échanges, est en l'occurrence ressorti que les relations entre la Chine et le Tchad, sont dorénavant de l'ordre du partenariat stratégique.

Dans la même optique, le chef de l'État tchadien Mahamat Idriss Déby a effectué une visite en Hongrie, pour rencontrer le premier ministre Viktor Orban. Pour cause : la volonté de Budapest d'envoyer prochainement deux cents soldats au Tchad. Si la collaboration peut paraître surprenante, au vu du peu de relations historiques entre la Hongrie et l'Afrique, pour Orban, « le Tchad est un pays-clé dans la lutte contre l'immigration » et contre le terrorisme. Il faut dire que la Hongrie a pendant l'année 2023, intensifié ses relations avec le Tchad. C'est dans ce sillage, rapporte Le Monde, qu'elle a ouvert un centre d'aide humanitaire et une représentation diplomatique, en plus d'avoir signé des accords dans l'agriculture ou l'éducation. Attendu en France les 4 et 5 octobre prochains pour prendre part au Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mahamat Idriss Déby Itno pourrait également à en croire Jeune Afrique, rencontrer le Roi du Maroc, Mohammed VI, mais aussi le Président camerounais Paul Biya.

Parallèlement, plusieurs médias ont annoncé le redéploiement de troupes américaines sur le sol tchadien. Les autorités se sont empressées de réfuter l'information. « Le gouvernement dément catégoriquement les informations relayées par certains médias, faisant état d'un prétendu accord permettant le retour des forces spéciales américaines au Tchad », renseigne un communiqué signé par Abderaman Koullamalah, porte-parole du gouvernement. Pour rappel, les troupes américaines ont plié bagages à la demande de N'Djamena, en avril 2024.

Par ailleurs, la catastrophique crise humanitaire actuellement en cours au Soudan frontalier, pourrait encore plus impacter le Tchad. Selon le bureau du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) du Tchad, le nombre de réfugiés et de retournés, pourrait atteindre les 910 000 personnes d'ici la fin de l'année 2024. Lors de la session plénière du Sommet de l'Avenir, en prélude à la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le premier ministre tchadien, Allah Maye Halina a exhorté à un renforcement de la coopération internationale, face à la crise sécuritaire touchant le Sahel en particulier et l'Afrique en général. « Les impacts des changements climatiques ne sont pas théoriques pour nous, ils sont une réalité quotidienne. (...) Le Sahel est aujourd'hui au carrefour des enjeux climatiques, sécuritaires et économiques, et cela exige une réponse concertée et inclusive de la part de la communauté internationale », a-t-il déclaré.

En réponse aux inondations qui ont récemment affecté le Sahel, l'Union européenne (UE) a annoncé la mobilisation de 5,4 millions d'euros en soutien aux six pays les plus affectés à savoir le Mali, le Niger, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Nigéria et le Tchad. Un dernier bilan du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) au Tchad, a fait état de 503 morts pour plus de 1,7 million de personnes affectées.

En interne, la disparition du secrétaire général du Parti Socialiste sans Frontières (PSF), Robert Gam, a remis en lumière les accusations d'autoritarisme dont le régime de Déby fait souvent l'objet. Selon le parti de l'opposition, il s'agit d'un « enlèvement » qui s'inscrit dans une logique de « harcèlement et

d'intimidations » dont est particulièrement victime Robert Gam depuis la mort de l'opposant Yaya Dillo, tué deux mois avant la présidentielle du 6 mai 2024. « Nous craignons que notre camarade Gam ne soit pas retrouvé vivant ou bien qu'on ne lui rende pas sa liberté immédiatement. (...) Nous voulons que les autorités assument leurs responsabilités », a alerté, pour sa part, Néatobeye Bidi Valentin, président national du parti PAP/JS, membre du GCAP (Groupe de concertation des acteurs politiques.)

TOGO

Climat politique tendu et protestations d'activistes

L'agression de l'activiste sénégalais Guy Marius Sagna au Togo a provoqué une avalanche de réactions au sein des sociétés civiles ouest africaines. Activiste et député au Sénégal (du parlement sénégalais récemment dissous) et au parlement de la CEDEAO, son déplacement s'inscrivait dans le cadre de la troisième session extraordinaire de la Commission du parlement régional, avant d'aller répondre à une invitation de l'opposition politique togolaise. A la suite de l'agression d'un ressortissant sénégalais, député au parlement de la communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, le Ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des affaires étrangères a réagi par le biais d'un communiqué exprimant sa « consternation et exige l'ouverture d'une enquête immédiate sur cet acte inqualifiable ». Il faut dire qu'au Sénégal, l'opinion est restée divisée sur les agissements du député Sagna plus considéré par certains comme un activiste « provocateur » qu'un parlementaire dans certains de ses agissements. Avant le Sénégal, la justice béninoise s'était aussi prononcée sur l'affaire de l'activiste enlevé et séquestré avant d'être livré aux autorités policières du Togo.

Pour certains défenseurs des droits de l'homme, l'agression de l'activiste politique sénégalais au Togo interpelle sur l'état de la démocratie et des libertés politiques dans le pays, au moment où le régime se durcit et met la pression sur l'opposition. Pour rappel, cette réunion publique a été organisée par la Dynamique pour la Majorité du Peuple (DMP), une plateforme de l'opposition. D'ailleurs, l'opposition togolaise est à couteaux tirés avec le gouvernement sur les réformes politiques amorcées, pour l'instauration de la cinquième République. Alors que le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance portant modification du Code électoral dans le contexte de l'adoption de la nouvelle Constitution, l'opposition dénonce un manque de dialogue, même si le pouvoir soutient s'être appuyé sur les discussions au sein du Cadre Permanent de Concertation (CPC) pour introduire la modification de la loi électorale. La classe politique togolaise reste très fracturée sur les questions de réformes constitutionnelle et institutionnelle, ce qui rend le contexte politique sensible.

Avec les contributions de :

Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adji Awa Samb
Bocar Guiro
Sidy Dieng
Babacar Diop
Maguette Pouye (stagiaire)

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du Dr. Bakary Sambe

